

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUILLET 2020 19 HEURES

Le mercredi 01 juillet 2020 à 19 h, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du grand foyer, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Caroline ORSELLY, Olivier BRISSAC, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS, Lionel VERRUN, Annie SANCHEZ, Florence PELLECUER, Julia RUBIN, Nicolas MOLIERE, Séverine CARDINALE, Gérard VERDIER, Sylvain MOFFRONT

Absents : Carole QUERELLE,
Procurations : Carole QUERELLE,

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, statuant sur l'affectation du résultat de cet exercice et constatant que le Compte Administratif du budget communal fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 424 739.54 €
- un excédent d'investissement cumulé de : 320 534.84 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et décide d'affecter le résultat 2019 comme suit :

- Résultat de fonctionnement reporté (fonctionnement compte 002) : 424 739.54 €
- Résultat d'investissement reporté (investissement compte 001) : 320 534.84 €

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE M14 2020

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif M14 de l'année 2020 qui s'équilibre comme suit :

- section Fonctionnement : 795 834.00 €
- section Investissement : 854 441.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget M14 de l'année 2020 tel que présenté.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT 2020

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif de l'année 2020, du Lotissement qui s'équilibre comme suit :

- section Fonctionnement : 495 987.86 €
- section Investissement : 495 987.86 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le budget du Lotissement de l'année 2020 tel que présenté.

VOTE DES TAXES LOCALES

Monsieur le Maire présente un état des taxes directes locales des années précédentes et demande aux membres du Conseil Municipal de fixer le taux communal de ces taxes pour l'année 2020 en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe le taux des taxes locales tel qu'énoncé ci-dessous :

- Taxe Foncière sur le Non Bâti 49.22
- Taxe Foncière sur le Bâti 13.17

Les taxes locales resteront donc au même taux sans augmentation, pour l'année 2020.

VOTE DU PRIX DE L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Alain ZARAGOZA présente un état du prix de vente de l'eau et de la taxe assainissement des années précédentes et demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur les montants à retenir pour l'année 2020.

Plusieurs propositions sont faites,

Après débats, le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, les tarifs suivants pour l'année 2020.

- prix de l'eau : 1.27 € le mètre cube (dont redevance pollution 0.27 €)
- taxe assainissement : 0.95 € le mètre cube assaini (dont redevance modernisation des réseaux 0.15€).
- abonnement eau potable annuel : 60 €
- abonnement assainissement annuel : 10 €

Ainsi, pas d'augmentation du prix de l'Eau Potable et des Eaux Usées pour l'année 2020.

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LA SOURCE DE CANNAC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'on peut demander une d'aide financière auprès de l'Agence de L'eau concernant les réseaux humides EU AEP du chemin de la source de Cannac RD 764. Cette demande d'aide financière s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet « plan de rebond » de l'Agence de l'Eau.

Le montant du projet est de 127 375.00 € HT.

Après étude et délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve ce projet pour un montant prévisionnel des travaux de 127 375.00 € HT.
- sollicite une aide financière de l'Agence de l'Eau et au Département.
- donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents afférent à ce dossier.

DELIBERATION POUR LANCER LE MARCHE D'APPEL D'OFFRE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE LA SOURCE DE CANNAC

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la source de Cannac RD 764, il convient de lancer un marché d'appel d'offre.

Le montant estimatif de ce projet s'élève à 622 600.50 € HT soit 747 120.60 € TTC

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- approuve ces travaux pour un montant estimatif de 622 600.50 € HT soit 747 120.60 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à lancer le marché appel offre,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

PRESENTATION DU DEVIS POUR LES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU PANNEAU D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réunion de la commission circulation sécurité aménagement en date du 24 juin, consensus a été trouvé de déplacer le panneau d’affichage actuellement en bordure de la place du souvenir mais difficilement visible par les automobilistes circulant sur la voie en contrebas, sur la rue de la liberté.

L’entreprise DAUDET électricité sollicitée pour ces travaux présente un devis s’élevant à 1697.00 € HT soit 2036.40 € TTC.

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l’unanimité des membres présents :

- le devis de l’entreprise DAUDET électricité pour un montant de 1697.00 € HT soit 2036.40 € TTC.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

PRESENTATION DU DEVIS POUR LA MISE EN SECURITE DU PARKING FACE A L’ECOLE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la sécurisation du parking par vidéo surveillance, il informe au Conseil Municipal du devis reçu de l’entreprise DAUDET électricité faisant état d’un système avec deux caméras et spots lumineux s’allumant au passage.

Le montant de ce devis est de 7693.00 € HT soit 9231.60 € TTC.

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l’unanimité des membres présents :

- le devis de l’entreprise DAUDET électricité pour un montant maximum de 7693.00 € HT 9231.60 € TTC.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Fête nationale :

Les festivités du 14 juillet se dérouleront dans la cour des anciennes écoles, les dispositions sanitaires pourront être préservées avec la distanciation sociale nécessaire.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30